

Accusé de réception - Ministre de l'intérieur

068-226800019-20101105-000006460-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 10/11/2010

Réception par le Prefet : 10/11/2010

Publication : 10/11/2010



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2010-13-6-2

Séance du vendredi 5 novembre 2010

Conseil Général  
**Haut-Rhin**

Extrait des délibérations  
de la Commission Permanente

## BULLETIN CLIMATOLOGIQUE ANNUEL 2010 DE METEO FRANCE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Donne un avis favorable à la duplication en couleur, à titre gracieux par les services de l'imprimerie départementale, de 170 exemplaires du bulletin climatologique annuel de Météo France, pour un coût estimé à 50 €.

LE PRESIDENT  
Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Rémy WITH

Adopté  
voix contre  
abstentions